DLP 20 - 1 - 86015596

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean ● BP 19 ● 31131 BALMA Cedex
Tél. 61 24 06 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 115 F.
Sous-régisseur Recettes D D A Hte-Gne
CCP *8612-11 R Toulouse*

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 17 DU 23 DECEMBRE 1985

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

● ***Stades végétatifs***

- Levée pour les derniers semis du blé ;
- 3 feuilles à début tallage pour les semis précoces d'orge et de blé tendre.

● ***Situation***

Présence de pucerons généralement faible en toutes régions (Maximum observé : 10 % de pieds avec pucerons dans quelques rares parcelles).

● ***Préconisations***

Pour éviter dans de nombreux cas un traitement inutile, observer impérativement les céréales arrivant au stade 2 feuilles avant de prendre une décision.

Traiter uniquement lorsque 15 à 20 % des pieds sont colonisés (après observation de 50 à 100 plantes) avec un des produits ci-dessous :

Matière active	Dose/ha	Spécialités commerciales		Dose/ha
bromophos méthyl	375 g	NEXION 25 NEXION 40 RHODIANEX	BASF BASF RHODIAGRI	1,5 l 1,04 l 1,5 l
cyfluthrine	15 g	BAYTHROID	BAYER	0,3 l
cyperméthrine	20 g	CYMBUSH KAFIL SUPER SHERPA 10	SOPRA LA QUINOLEINE PEPRO	0,2 l 0,2 l 0,2 l
deltaméthrine	7,5 g	DECIS	PROCIDA	0,3 l
fenvalérate	25 g	SUMICIDIN 10	AGRISHELL	0,25 l
fluvalinate	48 g	MAVRIK	SANDOZ	0,2 l
perméthrine	62,5 g	AMBUSH	LA QUINOLEINE	0,25 l

P.29

.../...

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J TOUZEAU C P P A P N° 532 AD

Pour vérifier facilement la présence de pucerons, prélever une vingtaine de plantes en différents endroits de la parcelle, les mettre dans un sac plastique transparent, fermer ce dernier et le placer dans une pièce chauffée.

Au bout de quelques heures, les pucerons, s'il y en a, sont facilement repérés sur les parois du sac.

DESHERBAGE

Complément au Tableau (page 2) du Bulletin n° 16 du 29 novembre 1985 "Herbicides utilisables en post-levée du colza" :

- PRADONE TS utilisé à la dose de 4 kg/ha (au lieu de 3,5 kg/ha dose homologuée) pour obtenir une meilleure efficacité sur les mauvaises herbes suivantes : Alchemille, Coquelicot, Matricaire, Véronique et Pensée.

- LONTREL SF 100 pour améliorer l'efficacité de ce produit, ajouter 2 à 3 l/ha d'huile Schering.

- FERVINAL. Utilisation du produit à la dose de 1,5 l/ha avec adjonction de 3 l/ha d'huile Schering est conseillée au lieu du produit seul à 2,5 l/ha (dose homologuée).

*

*   *

*